



Conseil économique et social

Distr. : Générale
23 septembre 2010

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de statistique

Deuxième session

Bangkok, 15-17 décembre 2010

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire

Rapports portés à l'attention du Comité: Bureau

Rapport sur les activités du Bureau depuis la première session du Comité

Note du secrétariat

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des activités menées par le Bureau en application des décisions et recommandations du Comité à sa première session.

Table des matières

	Page
I. Méthodes de travail.....	2
II. Suite donnée aux décisions et recommandations du Comité à sa première session.....	2
A. Procédures pour l'élection du Bureau.....	2
B. Statistiques de l'état civil.....	3
C. Statistiques économiques.....	4
III. Préparatifs de la deuxième session du Comité de statistique.....	5
A. Retour d'information sur la première session du Comité.....	5
B. Date et durée de la deuxième session.....	5
C. Ordre du jour.....	5
D. Manifestation parallèle : modernisation des systèmes d'information statistique.....	5
IV. Travaux divers.....	6
A. Coordination de l'appui au développement des statistiques en Asie et dans le Pacifique.....	6
B. Fonctionnement du Comité et du Bureau.....	6
C. Célébration de la Journée mondiale de la statistique dans la région.....	7

I. Méthodes de travail

1. Le Bureau du Comité de statistique (le Bureau) s'est réuni deux fois depuis sa constitution. La première réunion, tenue en séquence avec la quarantième session de la Commission de statistique de l'ONU, a eu lieu à New York le 25 février 2009.¹ Les membres ci-après du Bureau étaient présents: M. Rusman Heriawan (Président), M. Du Weiqun (représentant M. Ma Jiantang), M. Brian Pink et M. S.K. Das (représentant M. Pronab Sen). Mme Haishan Fu, M. Jan Smit et M. Artur Andrysiak, du secrétariat, ont assisté le Bureau lors de la réunion.

2. La deuxième réunion du Bureau, tenue en séquence avec la quarante et unième session de la Commission de statistique de l'ONU, a eu lieu à New York le 23 février 2010. Les membres ci-après du Bureau étaient présents: M. Sunari Sarwono (représentant M. Rusman Heriawan, Président), M. Ma Jiantang, M. Brian Pink, M. S.K. Das (représentant M. Pronab Sen) et M. Alikhan Smailov. Mme Haishan Fu, Mme Davaasuren Chultemjamts et M. Jan Smit, du secrétariat, ont assisté le Bureau lors de la réunion.

3. Le Bureau a également tenu une téléconférence le 3 juin 2010, à laquelle ont participé M. Brian Pink et M. Du Weiqun (représentant M. Ma Jiantang); il a tenu périodiquement des communications par courrier électronique pour procéder à des échanges de vues et pour prendre des décisions concertées.

4. M. Artur Andrysiak, du secrétariat, a fait fonction de Secrétaire du Comité de statistique et a apporté un appui direct au Bureau tout au long de ses travaux.

II. Suite donnée aux décisions et recommandations du Comité à sa première session

A. Procédures pour l'élection du Bureau

5. Conformément à la décision 1/1 du Comité relative à la création du bureau du Comité de statistique, le Bureau a consacré beaucoup de temps à l'élaboration d'une proposition de principes et procédures pour l'élection du bureau aux sessions futures du Comité. À sa première réunion, le Bureau a décidé que, pour l'assister dans sa tâche, le secrétariat procéderait, avant la fin de mai 2009, à un examen des pratiques pertinentes des autres comités ou commissions régionaux de statistique et a indiqué qu'il présenterait sa proposition finalisée à tous les membres du Comité au début de 2010.

6. À sa deuxième réunion, le Bureau a examiné les pratiques suivies par les autres comités/commissions régionaux de statistique pour l'élection de leurs bureaux respectifs et a débattu d'un ensemble de principes et procédures pouvant guider l'élection du bureau. Il a décidé qu'avec l'appui du secrétariat, il établirait et présenterait un projet de proposition aux membres du Comité pour consultation et approbation avant la deuxième session du Comité; la procédure approuvée serait ensuite appliquée pour la présentation de candidatures au bureau de la deuxième session du Comité; à cette même session, les principes et procédures proposés seraient formellement adoptés par le Comité et un nouveau Bureau serait élu sur cette base.

¹ Les minutes des réunions et la téléconférence du Bureau peuvent être consultées à l'adresse www.unescap.org/stat/cst/cst-bureau.asp.

7. Le 24 mai 2010, M. Rusman Heriawan, Président du Comité de statistique et Directeur du Bureau de statistiques de l'Indonésie, a adressé à tous les membres du Comité une lettre par laquelle il leur transmettait la proposition de principes et procédures pour l'élection du bureau du Comité de statistique de la CESAP, et sollicitait leurs observations. Au total, 10 membres du Comité ont pris contact avec le secrétariat par courrier électronique ou télécopie au sujet de ces propositions. En outre, des représentants de la Mission permanente auprès de la CESAP d'un pays membre du Comité ont tenu des entretiens informels avec le secrétariat sur les procédures proposées.

8. À l'issue de cette consultation, le Bureau a révisé sa proposition en tenant compte de toutes les observations reçues. La proposition, sous sa forme finale, fait l'objet du document E/ESCAP/CST(2)/1 et a été appliquée par le Bureau pour engager la procédure de présentation de candidatures au bureau de la deuxième session du Comité.

9. Le 27 août 2010, M. Rusman Heriawan a adressé à tous les membres du Comité une lettre accompagnée du document E/ESCAP/CST(2)/1 pour les inviter à présenter des candidatures pour le bureau à constituer. La date limite de présentations des candidatures était fixée au 30 septembre 2010. Après réception des candidatures, le Président présentera une proposition pour la constitution du nouveau Bureau, en consultation appropriée avec tous les membres du Comité afin d'optimiser les chances de son adoption par consensus.

B. Statistiques de l'état civil

10. Conformément à la recommandation 3 du Comité de statistique « Établir des estimations annuelles de la population: rôle central des systèmes de statistiques de l'état civil », et comme il était proposé au document E/ESCAP/CST/6 et Corr. 1, le Bureau a débattu à sa première réunion de l'établissement d'un programme de travail pour l'amélioration des statistiques de l'état civil et l'enregistrement des faits d'état civil dans la région. Il a accueilli avec satisfaction les mesures prises par le secrétariat pour associer ces activités avec l'élément Renforcement des capacités statistiques du programme régional tripartite BAsD/CESAP/PNUD pour les Objectifs du Millénaire pour le développement, et a estimé qu'un forum régional sur les statistiques de l'état civil et l'enregistrement des faits d'état civil réunissant des statisticiens nationaux, des experts sanitaires et des responsables de l'état civil devrait être organisé en collaboration avec d'autres partenaires internationaux et régionaux, notamment le Health Knowledge Hub, financé par l'agence Aus-Aid à l'Université de Queensland (Australie). Il a également été convenu que, dans un premier temps, M. Brian Pink étudierait la question avec les responsables de l'Université en préalable à une réunion de planification avec les partenaires potentiels, qui serait organisée par le secrétariat en mai 2009.

11. À sa deuxième réunion, le Bureau a pris note du document d'information établi par le secrétariat et a été informé par celui-ci des progrès réalisés et des travaux prévus pour l'établissement d'un programme régional d'amélioration des statistiques de l'état civil. Le Bureau a approuvé les travaux effectués et prévus, et a décidé d'inscrire le programme relatif aux statistiques de l'état civil à l'ordre du jour de la deuxième session du Comité.

C. Statistiques économiques

12. Conformément à la décision 1/2 du Comité « Plan d'action pour le développement des statistiques économiques dans la région de l'Asie et du Pacifique », et comme il était proposé aux documents E/ESCAP/CST/5 et Corr. 1, le Bureau a débattu à sa première réunion de la création d'un groupe technique consultatif (GTC) sur le développement des statistiques économiques.

13. En avril 2009, le Bureau a approuvé le mandat du Groupe technique consultatif. Le 15 juillet 2010, le secrétariat a adressé aux membres du Comité et aux partenaires de développement une lettre les invitant à proposer des experts pour participer au Groupe technique consultatif.

14. Le Bureau ayant examiné les candidatures reçues, le Groupe technique consultatif sur le développement des statistiques économiques a été créé en août 2009 avec la participation d'experts des statistiques économiques des pays et organismes suivants : Afghanistan, Australie, Inde, Kazakhstan, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Banque asiatique de développement (BAsD), Secrétariat de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), Secrétariat de l'Organisation de coopération économique (OCE), Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds monétaire international (FMI) et Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS).

15. À sa deuxième réunion, le Bureau a pris acte du document d'information établi par le secrétariat et a été informé des progrès réalisés et des travaux prévus pour l'établissement d'un programme régional d'amélioration des statistiques économiques. Il a approuvé le travail accompli et prévu et a décidé d'inscrire le programme régional sur les statistiques économiques à l'ordre du jour de la deuxième session du Comité.

16. En juillet 2010, le Bureau a approuvé le mandat révisé du Groupe technique consultatif et sa composition, les modifications apportées reflétant les décisions prises par le Groupe à sa réunion de décembre 2009 : le Groupe avait décidé de modifier son mandat pour mieux préciser son rôle et ses responsabilités, en outre, il avait révisé sa composition en vue de renforcer sa capacité de fournir des conseils au Bureau et au secrétariat de la CESAP. Suite à ces modifications, le Groupe technique consultatif se composait d'experts des statistiques économiques des pays et organismes suivants : Australie, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Mongolie, Nouvelle-Zélande, BAsD, Secrétariat de l'ASEAN, Secrétariat de l'OCE, Eurostat, FAO, FMI et CPS.

17. Sous la direction du Bureau et à l'issue d'un processus de consultation approfondi avec des experts nationaux et internationaux, le Groupe technique consultatif a établi le projet d'Ensemble de statistiques économiques de base qui fait l'objet du document E/ESCAP/CST(2)/4. L'ensemble de statistiques propose un objectif clair et réaliste pour la région en définissant l'ensemble minimum de statistiques économiques que tous les pays de l'Asie et du Pacifique devraient être en mesure de produire d'ici à 2020, compte tenu de la diversité de leurs besoins.

18. Le Groupe technique consultatif a également joué un rôle clef dans l'élaboration du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique ainsi que dans l'élaboration d'un cadre

pour l'évaluation régionale de la capacité des systèmes statistiques nationaux des pays de l'Asie et du Pacifique à produire des statistiques économiques de base.

III. Préparatifs de la deuxième session du Comité de statistique

A. Retour d'information sur la première session du Comité

19. À sa première réunion, le Bureau a approuvé l'idée de recevoir un bref retour d'information sur la première session du Comité de statistique, ainsi que des suggestions pour des améliorations futures. Il a été convenu que le secrétariat lui communiquerait de telles informations pour examen.

20. À sa deuxième réunion, le Bureau a pris note du document d'information pertinent mais n'a pas pu, faute de temps, débattre de façon détaillée des enseignements à tirer de la première session. Il a estimé toutefois que les critères de sélection des points à faire figurer à l'ordre du jour et la gestion du temps en cours de session étaient des questions qui exigeaient davantage d'attention.

B. Date et durée de la deuxième session

21. Le Bureau a pris note des dates suggérées par le secrétariat et a décidé que les plus souhaitables pour la deuxième session du Comité étaient celles du 15 au 17 décembre 2010, la durée de la session – 3 jours – restant inchangée.

22. Décidant des dates de la session du Comité, le Bureau a également pris note du plan tendant à organiser, en séquence avec la session de la Commission, la sixième session du Conseil d'administration de l'Institut asiatique de statistique (ISAP), la réunion inaugurale du Mécanisme de coordination pour les acteurs de développement statistique et, éventuellement, une troisième réunion du Bureau.

C. Ordre du jour

23. À sa deuxième réunion, le Bureau a suggéré d'envisager comme sujets pouvant être inscrits à l'ordre du jour de la deuxième session du Comité : les statistiques de l'agriculture, le Programme de comparaison internationale et la modernisation des systèmes d'information statistique.

24. Le Bureau a décidé de poursuivre son examen de l'ordre du jour en ligne avec l'appui du secrétariat. Le secrétariat a souligné qu'il importait que l'ordre du jour soit finalisé avant la fin de juin afin que tous les documents nécessaires puissent être rédigés en temps voulu.

25. Au cours de la téléconférence du 3 juin 2010, le Bureau a examiné la version la plus récente de l'ordre du jour proposé pour la deuxième session. Sur la base des recommandations présentées lors de la téléconférence, le secrétariat a établi un ordre du jour provisoire annoté révisé (voir E/ESCAP/CST(2)/L.1).

D. Manifestation parallèle : modernisation des systèmes d'information statistique

26. Le Bureau a appuyé la proposition du secrétariat tendant à organiser une manifestation parallèle sur la modernisation des systèmes d'information statistique (matinée du 17 décembre 2010) et est convenu que cette manifestation

serait co-organisée avec des pays, notamment l'Australie, le Kazakhstan et éventuellement la Nouvelle-Zélande. Pour sa part, l'Australie a accepté que le Directeur adjoint du Bureau australien de statistique, Division des méthodes et de la gestion des données, fasse fonction de coordonateur pour l'organisation de cette manifestation.

IV. Travaux divers

A. Coordination de l'appui au développement des statistiques en Asie et dans le Pacifique

27. À sa première réunion, le Bureau a examiné la question de l'amélioration de la coordination des activités de renforcement des capacités statistiques des organismes internationaux travaillant dans la région de l'Asie et du Pacifique. Il a appuyé l'idée de créer un mécanisme informel de coordination entre ces institutions. Il a décidé que le secrétariat devrait poursuivre ce projet avec les organismes concernés et organiser la première réunion à l'occasion de la deuxième session du Comité.

B. Fonctionnement du Comité et du Bureau

28. À sa deuxième réunion, le Bureau a débattu du fonctionnement du Comité et de son Bureau et a soulevé les questions suivantes :

1. Relations entre le Comité de statistique et le Conseil d'administration de l'ISAP.

29. Le secrétariat a appelé l'attention du Bureau sur les rapports entre le Comité de statistique et le Conseil d'administration de l'ISAP, tels que stipulés dans le mandat du Comité de statistique (E/ESCAP/CST/1 et Corr.1). On a noté que le Conseil d'administration de l'ISAP faisait rapport à la Commission dans le cadre de l'appareil de conférence actuel de la CESAP, et que seule la Commission pouvait autoriser des modifications.

2. Possibilités de création d'une conférence des statisticiens de l'Asie et du Pacifique

30. Le secrétariat a évoqué la possibilité de créer à l'avenir une conférence des statisticiens de l'Asie du Pacifique, ce qui offrirait notamment l'avantage de créer des synergies entre les programmes de travail statistiques de la CESAP et de la BASD tendant à promouvoir le développement des statistiques dans la région. Le Bureau a décidé de reporter l'examen de la question jusqu'après la deuxième session du Comité.

3. Intérêt que présenterait l'établissement d'un programme pluriannuel pour le Comité

31. Le Bureau a appuyé l'idée de l'élaboration d'un programme pluriannuel pour le Comité et a décidé d'examiner plus avant cette possibilité lors de l'établissement de l'ordre du jour de la deuxième session du Comité.

C. Célébration de la Journée mondiale de la statistique dans la région

32. Au cours de la téléconférence, le Bureau a appuyé la proposition du secrétariat tendant à organiser une exposition d'affiches des États membres sur la Journée mondiale de la statistique dans le cadre d'une activité régionale. Cette exposition serait ensuite présentée à la deuxième session du Comité. Il a été convenu que le secrétariat inviterait tous les membres du Comité à faire parvenir des affiches ou autres documents établis par les pays pour la Journée mondiale de la statistique ou lors de journées nationales consacrées à la question.

33. Il a également été convenu que, dans le cadre des activités de célébration régionale, la CESAP envisagerait la possibilité de diffuser à Bangkok la cérémonie Chine-ONU organisée le 20 octobre au pavillon de l'Organisation des Nations Unies à l'Exposition universelle de Shanghai 2010.
